

Le Président

Paris, le 15 avril 2022

**A l'attention de :**

*Mesdames et Messieurs les Bâtonniers*

**Copie à :**

*Mesdames et Messieurs les membres du Bureau*

*Mesdames et Messieurs les présidents des Conférences régionales*

*Mesdames et Messieurs les membres du Collège Ordinal*

**Objet : Nuit du droit du 4 octobre 2022**

Mesdames, Messieurs les Bâtonniers,

Cette année, comme les dernières années, le Conseil constitutionnel nous sollicite pour être partenaire et participer à « La nuit du droit ». Comme lors des précédentes éditions, cet événement se déroulera la nuit du 4 octobre.

L'objectif de cette soirée – et plus encore dans le contexte sanitaire de ces deux dernières années qui a freiné ce genre d'initiatives – de mettre en place des actions et initiatives qui valorisent et font mieux connaître la place du droit et des avocats dans notre société.

Je vous invite à réfléchir, dans vos barreaux, aux actions qui pourraient être conduites en ce sens, éventuellement avec l'appui de vos juridictions ou d'autres acteurs du monde du droit et à nous faire remonter, ainsi qu'au Conseil constitutionnel, toutes initiatives que vous pourriez imaginer ou actions que vous voudriez mettre en place. Vous pouvez, pour ce faire, vous inspirer du courrier, ci-joint, que nous a adressé le Conseil constitutionnel ainsi que de la liste des actions conduites lors des précédentes éditions qui l'accompagne.

Je vous remercie par avance pour votre participation et l'investissement de vos ordres à cet événement.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Bâtonniers, l'expression de mes sentiments confraternellement dévoués.



Bruno BLANQUER

PJ n°1 : Courrier du Conseil constitutionnel

PJ n°2 : Liste des actions conduites lors des précédentes éditions